

.....

Chroniques rimouskoises

L'émigration britannique de 1847 à 1848

Hommage rendu aux familles rimouskoises par des descendants de cette émigration lors de la séance régulière du Conseil de la Ville de Rimouski du 17 novembre 1997

Jacques Watts, descendant de Thomas Watts, 1847

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Je voudrais faire un rappel historique au sujet d'une tragique période d'émigration au Canada ainsi qu'un rappel d'une réponse humanitaire donnée par des familles de Rimouski et des villages voisins à un nombre important de survivants de la Grosse-Ile, ces événements ayant eu lieu il y a 150 ans. En effet, 1847 et 1848 furent des années tragiques pour beaucoup d'Écossais, d'Anglais et surtout d'Irlandais qui furent obligés d'émigrer vers le Canada ou les États-Unis.

Parmi les causes, retenons d'abord le blocus continental, conséquence de la guerre avec l'Empereur Napoléon. Ceci a eu pour effet d'empêcher l'Angleterre de s'approvisionner dans les ports des pays nordiques: la Norvège, la Suède, la Finlande... De plus les maigres récoltes des années 1845 et 1846 n'ont fait qu'aggraver la situation autant en Écosse qu'en Angleterre et en Irlande.

Afin de résoudre les deux problèmes qui se posaient: le besoin de bois d'œuvre et celui de denrées alimentaires dues aux mauvaises récoltes, l'Angleterre se tourna vers sa Colonie le Canada afin de venir y chercher le bois d'œuvre nécessaire, mais continua d'affamer la population en la privant des bonnes récoltes qui étaient alors exportées. Il faut comprendre que les terres appartenaient aux seigneurs et que les serfs n'y avaient aucun droit.

Si l'administration anglaise réglait une partie du problème, les conditions de vie des habitants de ces régions continuaient à se détériorer. D'un côté, l'Angleterre avait toujours un besoin de bois d'œuvre et d'un autre côté, elle créait dans ces populations un nombre grandissant de chômeurs et de personnes sans ressources.

Les armateurs de ces bateaux à voiles qui venaient chercher du bois d'œuvre au Canada devaient faire la première partie de leur traversée avec des cales vides: ce n'était pas là une façon rentable de gérer leur commerce. Pour les dirigeants anglais, la solution était trouvée: à l'aller vers le Canada, les cales seraient remplies d'émigrants et au retour vers l'Europe, elles seraient pleines de bois ou de toutes autres denrées: céréales, viande, poissons, fourrures. C'est ainsi qu'en 1847, plus de 441 bateaux à voiles partis des ports d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande passèrent sur le fleuve Saint-Laurent en face de Rimouski remplis de plus de 100 000 émigrants pour se diriger vers la Grosse-Ile.

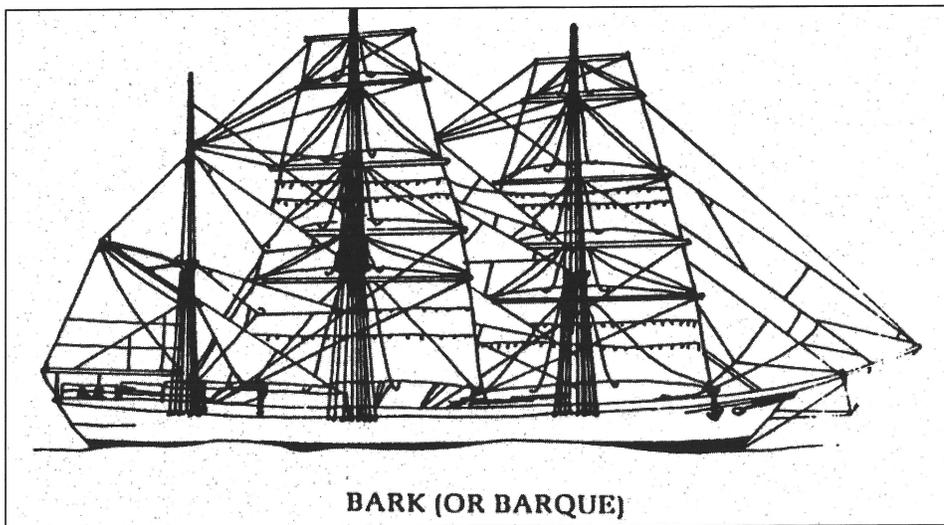
En cette année-là, c'était la Loi de la Quarantaine et aucun capitaine n'était

autorisé à faire un quelconque arrêt lors de la traversée de son bateau vers le Canada. Or, vers le 20 août 1847, le capitaine du Bridgetown Bark ordonne l'arrêt de son bateau au large de Pointe-au-Père et demande aux membres de son équipage d'aller chercher de l'eau potable dans les habitations riveraines. Quelques détails supplémentaires pour comprendre la situation: 42 jours se sont passés depuis le départ de ce bateau de Liverpool et déjà 84 personnes mortes du typhus ont été jetées à la mer; sur le bateau beaucoup d'autres passagers sont malades: à la fin de ce voyage, 161 personnes qui étaient là au départ seront mortes du typhus dont un bon nombre sera enterré à la Grosse-Ile.

Thomas Watts, 19 ans, jeune marin anglais se porte volontaire: il quitte le



(De gauche à droite) arrière: le Conseil municipal de Rimouski: Éric Forest, Joël Simonnet, Yves Thibodeau, Suzanne Ouellet-Lauzier, Michel Tremblay, Paul-Eugène Gagnon, Marc-A. St-Amand, Côme Roy et Gisèle Saint-Pierre. Avant: les descendants d'émigrants: Karine Watts, Luc Watts, Jacques Watts, Madeleine Watts, Laura Watts (descendants de Thomas Watts, Anglais, 1847), Madeleine Boulanger (descendante d'Ann Conray, Irlandaise, 1847) et Marius Lévesque (descendant de Patrick Shalloo, Irlandais, 1848).



Trois-mâts barque (The Mariner's Dictionary 1972).

bateau en chaloupe avec d'autres marins mais il ne revient pas. Des 84 personnes jetées à la mer, 2 sont des membres de sa famille mais 7 autres membres de sa famille à bord sont déjà atteints du typhus et mourront à leur arrivée à la Grosse-Ile ou dans les jours suivants. En quittant le bateau, Thomas Watts, mon ancêtre, avait pris sa décision... soit celle de ne pas y revenir: il avait eu une occasion privilégiée de pouvoir survivre. C'est ainsi que mon ancêtre fit son arrivée à Rimouski. La famille d'Hubert Bouillon et d'Élizabeth Ross l'adopta et par la suite, il se maria avec une fille du voisinage et s'établit à Rimouski.

À la Grosse-Ile le nombre d'orphelins, surtout parmi les Irlandais, n'avait cessé de grossir depuis l'arrivée du premier bateau au mois d'avril jusqu'à la fermeture des activités portuaires au mois d'octobre 1847. À la fin des saisons maritimes de 1847 et 1848, il y avait plus de 913 orphelins inscrits sur les listes. Aucun secours structuré n'était prévu pour eux: le clergé du diocèse de Québec prit la responsabilité de trouver des familles d'adoption sur toute l'étendue de son territoire. C'est ainsi que le clergé de Rimouski, alors partie de ce diocèse, fit la promotion auprès des familles de la région en vue de l'adoption de ces jeunes orphelins et adultes. Rimouski en adopta 38 en 1847, 16 autres en 1848 et au recensement de 1851 déjà 63 avaient été adoptés et ce nombre ne sera pas dépassé par la suite. Ce geste humanitaire est digne de mention, Rimouski

devint ainsi la région du Québec qui avait adopté le plus grand nombre de ces émigrants en détresse.

En faisant cette démarche, je veux souligner et rappeler aux citoyens actuels de notre ville et de notre région que cette action humanitaire a été posée par des familles de Rimouski et des environs. Rimouski est une région magnifique qui a su, depuis fort longtemps, se développer une réputation de centre d'accueil et d'hospitalité.

Voici quelques caractéristiques de ces émigrants et des familles d'adoption.

Caractéristiques des émigrants

32 Irlandaises, 29 Irlandais, 1 Écossaise et 1 Anglais (63). Notons quelques patronymes: Boyle, Connor, Dalton, Hynes, Kane, Mahoney, Prior, Reilly, Watts.

Religion:

Parmi les jeunes Irlandaises et Irlandais, il y aura des conversions au catholicisme.

En 1851, il y avait 61 catholiques, 1 anglicane et 1 presbytérienne.

Les langues:

Ces émigrants parlent le gaélique, l'anglais mais doivent, tous les jours, parler le français. Lors du recensement de 1851, les noms de famille des émigrés sont écrits avec différentes orthographes: beaucoup de noms de famille sont écrits au son. Cependant aucun nom de famille de ces

émigrés n'a été substitué et deux d'entre eux n'auront pas leur nom de famille écrit au recensement de 1851: toutefois, j'ai pu les retracer et les identifier parce que leur prénom était quand même inscrit dans les familles qui les hébergeaient.

Âges:

À l'arrivée de ces émigrés à Rimouski, les âges variaient entre 3 ans et 88 ans. Si je les répartissais par groupes d'âges, j'aurais: 18 enfants entre 3-9 ans; 26 enfants entre 10-15 ans; 18 de 16 ans; les plus âgés avaient alors 23 ans, 40 ans, 47 ans et 88 ans.

Ampleur de cette émigration sur la population:

Des 63 émigrants, il faut en enlever 2 qui ont toujours séjourné à Bic ou à Sainte-Luce. Alors les 61 émigrants qui restent sur les 3 649 enregistrements au recensement de Rimouski de 1851 donnent un taux approximatif de 1,5%.

Ce qui veut dire que, pour arriver à la même performance, les Rimouskois actuels seraient obligés d'accepter au moins 450 émigrés qui parlent deux langues non utilisées dans la population et seraient tenus de vivre avec eux.

C'est beaucoup plus que ça que vos ancêtres ont fait pour nos ancêtres. Ils se sont sacrifiés; ils ont même sacrifié leur vie pour celle de nos ancêtres. En effet, les citoyens de Rimouski de ce temps-là étaient conscients du danger qu'ils encouraient en acceptant que leur région devienne un lieu de résidence pour ces émigrants qui avaient été en contact avec des personnes atteintes du typhus. Ils ont quand même accepté de recevoir nos ancêtres. À preuve, cet extrait d'une pétition signée par 264 citoyennes et citoyens de Rimouski, pétition qui fut envoyée à l'archevêque de Québec, Mgr Joseph Signay; cette pétition est datée du 18 juillet 1847 et signée par l'abbé Destroismaisons, prêtre et vicaire à Saint-Germain-de-Rimouski. Cette pétition était faite en faveur de l'abbé Antoine Lebel, prêtre et vicaire à la paroisse Saint-Germain à l'effet de le dispenser de la semaine de service qu'il devait effectuer à l'été 1847 à la Grosse-Ile.

Nous sommes remplis de la plus haute admiration en voyant le zèle et la charité des vrais Ministres de Jésus-Christ,

.....

qui, n'obéissant qu'aux sentiments de leur cœur, mettent de côté la crainte de contracter une maladie contagieuse, affrontent les dangers d'une mort probable, pour voler au secours de malheureux succombant sous le poids de la plus affreuse misère et dans des circonstances les plus tragiques.

Comme ces familles devaient donc aimer nos ancêtres pour que, quelques semaines plus tard, ils les accueillent en si grand nombre et cela au péril de leur vie! Vous comprenez maintenant pourquoi que, dès la première lecture de cette phrase contenue dans cette pétition, j'en ai saisi toute sa portée et que les larmes se sont mises à couler sur mes joues.

Caractéristiques des familles

Les familles irlandaises déjà établies à Rimouski adoptent des enfants, des adolescents ou des adultes. Les personnes qui parlent anglais, ceux venant d'Angleterre, en adoptent ou se trouvent situées près des familles rimouskoises qui en ont adopté. Les familles rimouskoises qui ont accepté un émigrant semblent être regroupées par îlots. Parmi les personnes responsables dans ces familles d'adoption, nous retrouvons: une femme de médecin; la femme du député; des femmes de capitaines de bateau, des femmes de marchands et surtout des femmes de cultivateurs.

Le terme **adopté** a plusieurs sens. Certaines familles ne seront que des familles d'accueil: un rôle qu'elles joueront avant le placement définitif de l'émigrant ici ou à l'extérieur de la région; d'autres familles auront le rôle complet de l'adoption; le couple servira de parents lors du mariage de cette émigrante ou de cet émigrant adopté; dans certains cas, le couple a engagé une émigrante comme servante; enfin, en ce qui concerne la famille qui a adopté mon ancêtre, celle d'Hubert Bouillon, ce dernier servira de témoin lors de la conversion de mon ancêtre au catholicisme, en 1848.

Parmi les familles adoptives, se trouve une personne à qui je tiens à exprimer ma reconnaissance. Il s'agit de Catherine Drapeau alors présidente des Dames charitables de Rimouski, organisme qui servira de lien entre le clergé et les familles ainsi que de support à ces familles. Cet organisme avait été fondé au Québec à la suite

de l'épidémie de choléra de 1832. Cette dame avait, en 1851, l'âge respectable de 76 ans.

Sur la liste des émigrants et des familles adoptives, il manque un nom très important. Il aurait dû apparaître à côté de la majorité des noms d'émigrants. C'est celui de l'abbé Antoine Lebel, prêtre et vicaire à la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski. C'est lui, l'âme de cette œuvre humanitaire. C'est un jeune prêtre, dévoué et de santé fragile. Malgré une pétition de la part d'un groupe de paroissiens de Saint-Germain qui demandait à l'archevêque de Québec de surseoir à l'invitation de se présenter à la Grosse-Ile durant l'été 1847, le bon abbé écrivit à son archevêque, lui faisant part de son état de santé, mais ajoute qu'il accepterait quand même de s'y rendre si telle était sa volonté. Il s'est rendu à la Grosse-Ile, il a vu la misère humaine et il a pu la vivre durant toute une semaine. À son retour, il répondit avec empressement aux demandes de son archevêque et organisa un service d'adoption à Rimouski dès l'automne 1847. Il poursuivit son travail et continua de jouer le rôle d'intermédiaire entre Rimouski et Québec durant l'année 1848 et jusqu'à son départ pour une cure à Sainte-Claire. À ce jeune prêtre, je dis toute mon admiration.

Personnellement, je lui dois une profonde reconnaissance. C'est lui qui changea l'orientation religieuse de ma famille, en donnant des leçons de catéchisme à mon ancêtre; c'est lui qui présida la cérémonie de sa profession de foi ainsi que la cérémonie de son baptême sous condition: par ces gestes, mon ancêtre passait de l'église presbytérienne à l'église catholique romaine.

Nous sommes maintenant rendus à la troisième partie de ce protocole.

Dans l'assistance comme au micro, se trouvent des citoyens de Rimouski, des descendants de ces émigrants, qui auraient une demande à faire au Conseil municipal de la Ville de Rimouski.

Moi, Jacques Watts, je suis un descendant de **Thomas Watts, Angleterre, 1847**; (les membres de ma famille): Madeleine Watts et Laura Watts; (deux de mes enfants): Karine-Helen Watts et Luc Watts; Madeleine Boulanger, une descendante d'**Ann Conray, Irlande, 1847**;

Marius Lévesque, un descendant de **Patrick Shalloo, Irlande, 1848**.

Ensemble, nous demandons pour tous ces émigrants qui ont reçu une chaude hospitalité de la part des citoyens de Rimouski et de la région à cette époque qu'une résolution soit proposée et acceptée par le Conseil municipal de la Ville de Rimouski afin de rendre un hommage particulier à Feu Madame Catherine Drapeau, alors présidente des Dames charitables de Rimouski, à Feu Monsieur l'abbé Antoine Lebel, prêtre et vicaire à la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski, promoteur de cette œuvre humanitaire ainsi qu'à toutes ces familles qui ont su accueillir ces survivants et les faire grandir. Bien qu'étant le porte-parole des descendants de ces émigrés, permettez-moi d'ajouter que je suis fier d'être le descendant de Thomas Watts qui a pu exprimer sa reconnaissance à ce dévoué prêtre ainsi qu'à toutes ces familles qui nous ont reçus les bras grands ouverts et qui nous ont fait grandir.

Monsieur le maire, je tiens à remercier les membres du Conseil municipal pour le geste que vous venez de poser. Serait-il possible, après la période des questions qu'une photo-souvenir soit prise incluant le Conseil municipal ainsi que les descendants des émigrants qui sont présents dans cette salle?